

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 22 (1942)
Heft: 3

Rubrik: Circulaire N° 85-86 : circulaires de la Chambre de commerce suisse en France du 25 mars 1942

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUXIÈME PARTIE : INFORMATIONS PRATIQUES

Circulaires de la Chambre de Commerce Suisse en France du 25 Mars 1942

Les circulaires qui suivent sont adressées aux Adhérents de la Chambre de Commerce Suisse en France à titre d'information générale, sans responsabilité de notre part, et sous réserve des modifications qui peuvent être apportées, d'un jour à l'autre, aux indications qui y sont contenues.

Par ailleurs, nous sommes toujours, dans les limites de nos possibilités, à l'entière disposition des Adhérents de la Compagnie pour leur envoyer des renseignements complémentaires sur tel ou tel cas particulier et pour entreprendre des démarches en leur faveur.

CIRCULAIRE N° 85**HORAIRES DES RELATIONS FERROVIAIRES FRANCO-SUISES****I. — Zone occupée - Suisse**

Voici les horaires des trains circulant entre Paris et Genève :

	21 h.	dép.	Paris (Gare de Lyon)	↑	arr.	8 h.
	2 h. 31	arr.	Dijon		dép.	2 h. 24
	2 h. 48	dép.	»		arr.	2 h. 07
	3 h. 29	arr.	Seurre		dép.	1 h. 22
	4 h. 19	dép.	»		arr.	0 h. 32
	8 h. 08	arr.	Culoz		dép.	20 h. 57
	9 h. 43	dép.	»		arr.	20 h. 13
	10 h. 28	arr.	Bellegarde		dép.	19 h. 31
	11 h. 30	dép.	»		arr.	18 h. 09
	11 h. 33	arr.	Genève (Gare de Cornavin) (1)		dép.	16 h. 05

(Ces deux trains comprennent des wagons-lits et des voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Les wagons-lits ne circulent qu'entre Paris et Culoz.)

II. — Zone non-occupée - Suisse

(Tous les jours)	(Lundi, jeudi et samedi seulement)			(Lundi, jeudi et samedi seulement)	(Tous les jours)
5 h. 10	10 h. 55	dép. Lyon (gare de Perrache)	↑	arr. 17 h. 42	23 h. 52 (3)
6 h. 53	11 h. 52	arr. Ambérieu		dép. 16 h. 45	23 h.
7 h. 06	11 h. 57	dép. »		arr. 16 h. 39	22 h. 03
8 h. 08 (2)	13 h. 04	arr. Culoz		dép. 15 h. 34	20 h. 57
9 h. 43	13 h. 46	dép. »		arr. 14 h. 58	20 h. 13 (2)
10 h. 28	14 h. 30	arr. Bellegarde		dép. 14 h. 25	19 h. 31
11 h. 30	15 h. 30	dép. »		arr. 13 h. 20	18 h. 09
11 h. 33	15 h. 33	arr. Genève (gare des Eaux-Vives) (1)	↓	dép. 11 h. 10	16 h. 05

(Les deux trains quotidiens comprennent des voitures de 2^e et 3^e classes entre Lyon et Culoz et de 1^{re}, 2^e et 3^e classes entre Culoz et Genève. Les deux trains circulant les lundi, jeudi et samedi ont des 1^{re}, 2^e et 3^e classes.)

(Tous les jours)				(Tous les jours)
5 h. 10	dép.	Lyon (gare de Perrache)	↑	arr. 23 h. 52 (4)
6 h. 53 (2)	arr.	Ambérieu		dép. 23 h.
7 h. 06	dép.	»		arr. 22 h. 03 (2)
8 h. 37 (2)	arr.	Aix-les-Bains		dép. 20 h. 23
9 h. 04	dép.	»		arr. 19 h. 45 (2)
11 h. 37 (2)	arr.	Annemasse		dép. 17 h. 10
13 h. 10	dép.	»		arr. 15 h. 38 (2)
13 h. 24	arr.	Genève (gare des Eaux-Vives) (1)	↓	dép. 15 h. 25

(Ces deux trains comprennent des voitures de 2^e et 3^e classes entre Lyon et Ambérieu ainsi qu'entre Annemasse et Genève et de 1^{re}, 2^e et 3^e classes entre Ambérieu et Annemasse.)

III. — Zone occupée - Zone non-occupée

8 h.	19 h. 10	dép. Paris gare de Lyon)	↑	arr. 21 h. 30	9 h. 30
12 h. 18	23 h. 21	arr. Dijon		dép. 17 h. 25	5 h. 18
12 h. 28	23 h. 36	dép. »		arr. 17 h. 15	5 h. 02
13 h. 36	0 h. 43	arr. Chalon-s.-Saône		dép. 16 h. 08	3 h. 51
14 h. 26	1 h. 43	dép. »		arr. 15 h. 18	2 h. 51
15 h. 34	2 h. 51	arr. Mâcon		dép. 14 h. 20	1 h. 50
15 h. 37	2 h. 54	dép. »		arr. 14 h. 17	1 h. 46
16 h. 36	3 h. 48	arr. Lyon (gare de Perrache)	↓	dép. 13 h. 17	0 h. 50

(Ces quatre trains comprennent des voitures de 1^{re}, 2^e et 3^e classes. Les deux trains qui circulent pendant la nuit sont munis de wagons-lits de 2^e classe.)

1) Heure Suisse. (2) Changement. (3) Gare de Brotteaux. (4) Arrivée à la gare de Brotteaux; les dimanches et fêtes : arrivée à 23 h. 19

